

Tullins, le 19 juin 2020

Objet : Mesures d'assouplissements

Madame, Monsieur,

Ce message a vocation de vous apporter les précisions de mise en place des modalités d'ouverture de l'établissement suite aux annonces du 14 juin 2020 faites par le président de la République.

Ainsi, à compter du 22 juin 2020, l'établissement sera ouvert et donc d'accès libre de **14h00 à 18h00, du lundi au dimanche, sans encadrement et sans aucune prise de rendez-vous**, dans le respect STRICT des gestes barrières.

Les conditions de votre entrée au sein de l'établissement seront dans les suivantes :

- A chaque entrée, toutes les personnes devront se **désinfecter les mains au gel hydro alcoolique puis s'inscrire sur le registre** (y compris les personnes mineures) en complétant les rubriques indiquées ;
- **Le port du masque OBLIGATOIRE DANS TOUT L'ETABLISSEMENT**, fournis dans un premier temps par l'établissement. Ce masque ne devra pas être retiré pendant toute la durée de la visite ;
- Le nombre de personne sera limité à **3 en chambre** (le résident et deux visiteurs) ;
- Vous aurez la possibilité de vous rendre dans les espaces communs (salle à manger et jardins) mais aucun rassemblement ou attroupement qui ne respecterait pas la **mesure de distanciation sociale (1.5 mètre)** ne sera autorisé ;
- Il vous sera **interdit de déplacer le mobilier en salle à manger** et d'y partager un goûter avec le patient ;

Par ailleurs, vous devrez respecter l'heure de départ indiquée. Ainsi, toute personne devra avoir quitté la structure au plus tard à 18h00, avant la mise en place du dîner par le personnel.

Ces nouvelles modalités reposent sur la confiance mutuelle que nous pourrons nous accorder. Votre parent, votre conjoint, nos résidents, sont des personnes vulnérables, à la santé fragile, et tout cas positif dépisté de coronavirus, entraînera inéluctablement un signalement à l'Agence Régionale de Santé avec un risque de confinement de l'établissement. Je me permets de vous rappeler que nous pouvons être porteur sain du coronavirus, c'est-à-dire sans avoir développé aucun symptôme.

En conséquence, et suite à ces nouvelles modalités, tous les rendez-vous programmés à compter de la semaine prochaine sont supprimés.

Je compte sur le bon sens de chacun pour faire de cette nouvelle période transitoire un événement positif pour chacun d'entre nous.

Je vous adresse mes chaleureux remerciements et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sincères salutations.

Vous en remerciant par avance pour votre compréhension.

Le Directeur,

Laurent GRESSE